Les trois Suisses au Palais fédéral

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1905)**

Heft 53

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-625316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

17. On remettra des copies de ce programme de concours à tous les Consuls accrédités aux îles Philippines, pour qu'ils puissent le faire connaître, s'ils le croient opportun, aux centres artistiques de leurs nations respectives.

Manille, le 15 mars 1905.

J.-G. del Rosario,
Président de la Commission.

PORTRAIT DE RIZAL

„Verkehrsverein" pour Berne et les environs.

Concours ouvert pour l'exécution d'une affiche de la Ville de Berne.

Programme :

On désire une affiche, comportant un maximun de cinq couleurs, dans la dimension approximative de 1 m. 50 de large sur 90 cm. de haut. Elle doit représenter la ville, reliée au premier plan avec une grande figure significative, à l'arrière-plan, de préférence, avec les Alpes ; il faut laisser de la place pour un court texte de réclame.

Du reste la faculté est laissée aux concurrents de choisir l'image qui leur paraîtra la plus appropriée.

1er prix	Fr.	700
2me prix.	»	450
3me prix.	»	250

Les projets primés restent propriété du «Verkehrsverein ».

Sont invités à concourir tous les artistes suisses ou résidant en Suisse.

Les projets doivent être envoyés à Berne, au Bureau officiel de renseignements (Verkehrsbureau), pourvus d'une devise, jusqu'au 31 août 1905.

On fera connaître plus tard la composition du Jury.

Les trois Suisses au Palais fédéral.

Nous lisons dans le *Journal de Genève :*

Berne, 3 mai 1905.

Le jury chargé d'examiner les maquettes du groupe du Grütli qui doit être érigé au Palais fédéral a estimé qu'aucun des projets qui lui étaient soumis n'était propre à être exécuté. Le jury fera des propositions au Conseil fédéral sur la suite à donner à cette affaire.

CORRESPONDANCE DES SECTIONS

Genève, 5 mai 1905.

Monsieur Paul Bouvier, architecte, Vice-président central de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses, Neuchâtel.

Monsieur et cher collègue,

La section de Genève, dans sa dernière séance du 1er mai, après une discussion très fournie, a pris la décision de demander à la prochaine assemblée générale la transformation du Journal de la Société en simples circulaires envoyées au moment voulu par le Comité central à chaque membre de la Société.

Le Journal paraît en effet trop irrégulièrement pour être vraiment utile, et malgré l'appui du nouveau secrétaire chargé de sa rédaction, le nombre des collaborateurs étant décidément trop restreint, l'intérêt du Journal ne compense pas suffisamment les sacrifices demandés.

Nous vous prions donc, Monsieur le Président, de bien vouloir faire mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de nos plus cordiaux et de nos plus distingués sentiments.

Pour la Section de Genève,
Le Secrétaire :
John Plojoux.